

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25 septembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 23
Nombre de conseillers absents : 1
Nombre de pouvoirs : 5
Date de la convocation : 19 septembre 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le VINGT CINQ SEPTEMBRE, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS.

Etaient présent(e)s : M. Thierry DAYRE - Mme Marie-Christine LAURENT - M. Thierry TATONI - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Odile PILOZ - M. Didier ROUSSELLE - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Jacques MONPEYSSEN - M. Jean-Luc GREGOIRE - Mme Martine BERGER-SABATIER - Mme Colette BRUN CASTELLY - M. Daniel MOUTARD - M. Yves RINCK - M. Christian TEULADE - Mme Martine BERTHE, - M. Patrick CATHENOZ - Mme Jocelyne AUDIBERT - Mme Nadia MACIPÉ - Mme Florence BOUNIN - Mme Marylin FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE.

Pouvoirs :

M. Roger VIARSAC, pouvoir à M. Pascal LANTHEAUME
M. Christian CARRERE, pouvoir à M. Jean-Luc GREGOIRE
Mme Monique BOTTINI, pouvoir à M. Christian TEULADE
M. Erwan ALLÉE, pouvoir à M. Pierre COMBES
M. Virgile VAN ZELE, pouvoir à M. Thierry TATONI

Excusée : Mme Anne TAILLEUX

Est désignée comme Secrétaire de séance : Mme Colette BRUN-CASTELLY

2024 - 09 - 85 / AFFAIRES FINANCIERES
FIXATION DES TARIFS « NYONS EN SCENE » - SAISON 2024-2025

RAPPORTEUSE : Mme Odile PILOZ

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Commune de Nyons propose d'octobre à mai une programmation de spectacles vivants « Nyons en Scène ».

Pour la saison 2024-2025, les spectacles choisis sont variés afin de satisfaire une fois de plus tous les publics, petits et grands, fidèles ou néophytes, et permettent un accès à la culture pour tous.

Compte tenu des prix pratiqués par les compagnies artistiques, les lieux culturels voisins, et en fonction de la Salle Colline Serreau de la Maison de Pays, la Commission Culturelle municipale propose les tarifs suivants :

✓ SPECTACLES	Date	Tarif normal	Tarif réduit /groupe/ moins 25 ans	Tarif Scolaire
« Le Diner de cons »	25 octobre 2024	15 €	10 €	5 €
« Souviens-moi »	22 novembre 2024	15 €	10 €	5 €
« Starsky Minute »	20 décembre 2024	10 €	5 €	
« Stev'in my mind »	18 janvier 2025	15 €	10 €	5 €
« Lettres de mon moulin à huile »	1 ^{er} février 2025		5 €	
« Le Fou » de Khalil Gibran	16 mars 2025	10 €	5 €	
« Toc-Toc »	22 mars 2025	15 €	10 €	5 €
« Chaos »	18 avril 2025	15 €	10 €	5 €
« Les amours sous-marines »	6 mai 2025	10 €	5 €	

.../...

R

✓ **Spectacles gratuits** : « Stradavarius » le 27 décembre 2024, le concert « l'An chanté » 1^{er} janvier 2025, et le spectacle musical du 6 mai 2025 pour les élèves des écoles élémentaires de Nyons,

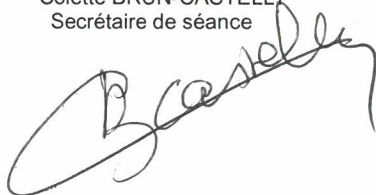
✓ **Spectacles billetterie autre que mairie de Nyons**: « deux sœurs » le 9 novembre 2024 par Contes et Rencontres, « mal de Mer » le 15 février 2025 dont les recettes seront encaissées par l'association « SOS Méditerranée », « Article 353 du code pénal », le 4 avril 2025 par la Comédie de Valence qui encaisse la totalité des recettes et « Mythos » le 11 avril 2025 par le Centre Dramatique Des Villages dont les recettes seront encaissées par le CDDV puis partagées à 50 % entre la Mairie de Nyons et le CDDV.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,
DECIDE

POUR : 28
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

- D'APPROUVER la fixation des tarifs des spectacles pour la saison Nyons en Scène 2024-2025 comme indiqué ci-dessus,

Colette BRUN-CASTELLY
Secrétaire de séance



Pierre COMBES
Maire de NYONS

